

*Santé des non-fumeurs—Loi*

C'est pourquoi je crois que tous les députés doivent appuyer le projet de loi C-204. Je félicite encore une fois la députée de Broadview—Greenwood pour sa contribution très positive. J'approuve également la façon dont les députés de tous les partis ont appuyé ce projet de loi et le fait que même le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social n'hésite pas à condamner en public les risques que présente l'usage du tabac pour la santé.

C'est une maladie et nous devrions nous en débarrasser. Dans 50 ans, nous demanderons comment nous avons jamais pu fumer, que ce soient des cigarettes ou autres. Il est temps d'y mettre un terme.

● (1600)

**Le président suppléant (M. Paproski):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** A mon avis, les oui l'emportent.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 2<sup>e</sup> fois, est renvoyé à un comité législatif.)

**Le président suppléant (M. Paproski):** Comme il est 17 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures lundi, conformément au paragraphe 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 16 heures.)